



Yaoundé, le 14 FEV. 2020

Direction des Affaires Académiques
et de la Coopération

LE RECTEUR

COMMUNIQUE N° 20-155 / UYI/VREPDTIC/DAAC/DEPE
Portant appel à candidature pour le recrutement des Assistants à
l'Université de Yaoundé I

Le Recteur de l'Université de Yaoundé I porte à la connaissance des candidats à un recrutement en qualité d'enseignant à l'Université de Yaoundé I que 50 postes d'Assistants sont ouverts au titre du remplacement numérique.

La répartition des postes par département dans les établissements se présente ainsi qu'il suit :

FACULTE DES ARTS, LETTRES ET SCIENCES HUMAINES (11 postes)		
N°	DÉPARTEMENT	NOMBRE DE POSTES
1.	Français	01
2.	Anglais	01
3.	Philosophie	01
4.	Géographie	01
5.	Histoire	02
6.	Art et Archéologie	02
7.	Psychologie	02
8.	Anthropologie	01
TOTAL DES POSTES		11
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE POLYTECHNIQUE (03 postes)		
1.	Génie Civil	02
2.	Génie Electrique et des Télécommunications	01
TOTAL DES POSTES		03
ECOLE NORMALE SUPERIEURE (12 postes)		
1.	Informatique	01
2.	Langues étrangères (Allemand)	01
3.	Français	01
4.	Lettres classiques	01
5.	Géographie	01
6.	Histoire	01
7.	Mathématiques	02
8.	Sciences de l'éducation	03
9.	Physique	01
TOTAL DES POSTES		12

FACULTE DE MEDECINE ET DE SCIENCES BIOMEDICALES (16 postes)		
1.	Chirurgie et spécialités	04
2.	Pédiatrie	02
3.	Médecine Interne	04
4.	Gynécologie obstétrique	02
5.	Ophtalmologie, ORL et Stomatologie	02
6.	Biochimie	01
7.	Santé Publique	01
TOTAL DES POSTES		16
FACULTE DES SCIENCES (08 postes)		
1.	Biochimie	01
2.	Biologie et Physiologie Animales	01
3.	Mathématiques	01
4.	Microbiologie	01
5.	Physique	03
6.	Chimie Organique	01
TOTAL DES POSTES		08

Le dépôt des dossiers se fera, contre décharge au Secrétariat de la Direction des Affaires Académiques et de la Coopération jusqu'au **vendredi 13 mars 2020 à 15h30**, délai de rigueur. Le dossier de demande de recrutement est constitué des pièces suivantes :

- une demande d'emploi adressée à Monsieur le Recteur de l'Université de Yaoundé I et timbrée selon le tarif en vigueur ;
- une copie certifiée conforme d'acte de naissance ;
- une photocopie de la Carte Nationale d'Identité ;
- un Curriculum vitae et studiorum, daté et signé ;
- une copie certifiée conforme des diplômes ci-après :
 - Baccalauréat
 - Licence
 - Maîtrise
 - D.E.A. (ou fin de la 1^{ère} année de Doctorat) ou Master
 - Doctorat Ph. D ;
- un exemplaire de thèse (pour les candidats titulaires d'une thèse) ;

Les candidats peuvent éventuellement joindre :

- les tirés-à-part des publications ;
- un contrat de travail justifiant leur expérience pédagogique dans une université étrangère ;
- tout document justifiant d'une expérience professionnelle.

NB :

Les titulaires d'un diplôme de Master ou d'un diplôme équivalent peuvent également faire acte de candidature conformément au Décret n° 93/035 du 19 janvier 1993 portant statut spécial des Personnels de l'Enseignement Supérieur. Ils joindront en plus de l'exemplaire du mémoire, un rapport sur l'avancement de leurs travaux de thèse.



LE RECTEUR DE L'UNIVERSITE DE YAOUNDE I,

[Signature]
 Pr. Maurice Aurélien Tsoho